



## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 2 MARS 2017

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Début de séance : 19 h 00

Affiché le lundi 6 mars 2017

Nombre de Conseillers en exercice : 35

L'An Deux Mille Seize, le 2 mars, à 19 h, le Conseil Municipal de Charenton-le-Pont s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Hervé GICQUEL, Maire.

#### **Etaient présents (31) :**

Monsieur GICQUEL, Madame MAGNE, Monsieur SÉGALAT, Monsieur GAILHAC, Monsieur CRON, Madame CERTIN, Monsieur TURANO, Madame HERBERT, Monsieur BOCCARA, Monsieur MIROUDOT, Monsieur VAN DEN AKKER, Monsieur DROUVILLE, Madame LYET, Monsieur ROURE, Madame KADOUCH, Monsieur BENOIT, Madame MENOU, Madame OBENANS, Madame GONNET, Madame EL HARTI, Madame MEUNIER, Monsieur MAZURE, Monsieur CARREL, Monsieur GABISON, Madame DE LA BRETEQUE, M. CASTRO, Monsieur BELLAÏCHE, Madame UDDIN, Monsieur RAMBAUD, Madame BERTRAND, Madame GRATIET

#### **Etaient excusés (3) :**

Madame LEHOUT-POSMANTIER ( pouvoir Mme LYET)

Monsieur FAINTUCH ( pouvoir M. BOCCARA)

Madame MOLINA (pouvoir M. BENOIT)

Madame GRUBER (pouvoir M. GAILHAC)

#### **1) Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Stéphane CARREL**

#### **2) Adoption Procès-verbal séance du 7 décembre 2016.**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 décembre 2016.

#### **3) Présentation des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT**

**4) Rapport d'orientation budgétaire.**

**Rapporteur : M. SEGALAT  
M. GICQUEL**

Le Conseil Municipal a procédé, conformément à l'article L 2312.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, au Débat d'Orientation Budgétaire préalable au vote du Budget Primitif de la Ville pour l'année 2016.

**5) Modification du tableau des emplois permanents (incluant les changements d'intitulés de grades consécutifs à la PPCR).**

**Rapporteurs : M. SEGALAT**

**Délibération n° 17/002**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de modifier les emplois permanents ainsi qu'il suit :

Suppression	Création
30 Adjoint administratifs 2 <sup>ème</sup> classe	30 Adjoint administratifs
35 Adjoint administratifs 1 <sup>ère</sup> classe	35 Adjoint administratifs principaux 2 <sup>ème</sup> classe
140 Adjoint techniques 2 <sup>ème</sup> classe	140 Adjoint techniques
1 Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe TNC	1 Adjoint technique TNC
13 Adjoint techniques 1 <sup>ère</sup> classe	13 Adjoint techniques principaux 2 <sup>ème</sup> classe
24 Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> classe	24 Adjoint d'animation
2 Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> classe TNC	2 Adjoint d'animation TNC
12 Adjoint d'animation 1 <sup>ère</sup> classe	12 Adjoint d'animation principaux 2 <sup>ème</sup> classe
5 Adjoint du patrimoine 2 <sup>ème</sup> classe	5 Adjoint du patrimoine
15 Auxiliaires de soins de 1 <sup>ère</sup> classe	15 Auxiliaires de soins principaux 2 <sup>ème</sup> classe
41 Auxiliaires de puériculture de 1 <sup>ère</sup> classe	41 Auxiliaires de puériculture principaux 2 <sup>ème</sup> classe
20 ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	20 ATSEM principaux 2 <sup>ème</sup> classe
1 Agent social 2 <sup>ème</sup> classe	1 Agent social
2 Agents sociaux 1 <sup>ère</sup> classe	2 Agents sociaux principaux 2 <sup>ème</sup> classe
5 Adjoint techniques principaux 1 <sup>ère</sup> classe	8 Agents de maîtrise
3 Adjoint techniques principaux 2 <sup>ème</sup> classe	
1 Agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 Agent social principal 1 <sup>ère</sup> classe
	1 Assistant d'enseignement artistique principal 2 <sup>ème</sup> classe TNC

**6) Autorisation donnée au Maire d'indemniser un agent municipal victime de violences et d'exercer son droit de subrogation contre l'auteur des faits.**

**Rapporteur : M. CARREL**

**Délibération n° 17/003**

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser, dans le cadre de la protection fonctionnelle, Monsieur le Maire à verser à l'agent travaillant au sein de la Police Municipale la somme de 250 euros.

Il a en parallèle décidé qu'un titre de recettes sera ensuite émis à l'encontre de Monsieur S. afin d'obtenir le remboursement de cette somme.

**7) Versement de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) au grade de chef de service de Police Municipale.**

**Rapporteur : M. SEGALAT**

**Délibération n° 17/004**

Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité**, d'attribuer, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, l'indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) aux agents appartenant au grade de chef de service de police municipale dont l'indice brut de rémunération est supérieur à 380, ces agents bénéficiant par ailleurs du versement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS).

Il a précisé que le crédit global de l'indemnité administration et technicité est calculé en multipliant le montant de référence annuel applicable au grade de chef de service de police municipale par un coefficient maximum de 8.

**8) Modalités de rémunération d'un artiste à la médiathèque des Quais à Charenton-le-Pont le 18 mars 2017.**

**Rapporteur : MME HERBERT**

**Délibération n° 17/005**

Le Conseil Municipal a décidé, **à l'unanimité des voix exprimées (3 abstentions – groupe « Charenton avant Tout »)**, d'attribuer à Monsieur Michel BERREUR, le montant forfaitaire net de 700 euros, pour son intervention du 18 mars 2017 à la Médiathèque des Quais.

**9) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la prestation de service « Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ)»**

**Rapporteur : MME MAGNE**

**Délibération n° 17/006**

Le Conseil Municipal a, **à l'unanimité**, approuvé les modalités du Contrat Enfance Jeunesse qui prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2019 et autorisé Monsieur le Maire a signé ledit contrat.

**10) Modalités d'attribution d'invitations aux représentations des spectacles de la saison théâtrale pour les nouveaux arrivants à Charenton.**

**Rapporteur : MME HERBERT**

**Délibération n° 17/007**

Le Conseil Municipal a, **à l'unanimité**, décidé d'attribuer aux nouveaux habitants deux places exonérées par foyer déclaré leur permettant d'assister à l'un des spectacles de la saison théâtrale en cours ou de celle à venir (selon la date de leur emménagement) relevant des catégories tarifaires A+, A, B,C, Famille ou CDM.

**11) Attribution d'invitations aux représentations des spectacles de la saison théâtrale pour les adhérents du Service municipal Jeunesse.**

**Rapporteur : M. BENOIT**

**Délibération n° 17/008**

Le Conseil Municipal a, **à l'unanimité**, décidé d'attribuer une invitation par adhérent au service municipal Jeunesse leur permettant d'assister aux spectacles de catégories A+, A, B, C, Famille et CDM pour la saison en cours.

**12) Partenariat avec le Lion's Club pour la mise à disposition de boîtes à livres sur le domaine public.**

**Rapporteur : MME HERBERT**

**Délibération n° 17/009**

Le Conseil Municipal a, à **l'unanimité**, décidé d'autoriser l'installation de boîtes à livres fournies par le Lion's club qui aura la charge de les gérer en veillant au bon état et au choix des ouvrages tout en privilégiant les livres destinés à la Jeunesse et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord afférent avec le Lion's Club.

**13) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°1 à la délégation de service public de gestion du marché du Centre à Charenton-le-Pont.**

**Rapporteur : M. MAZURE**

**Délibération n° 17/010**

Le Conseil Municipal a, à **l'unanimité des voix exprimées (1 abstention – groupe « Pour Charenton, l'Humain et l'Ecologie »)**, approuvé l'avenant n° 1 à la convention de délégation de service public de gestion du marché aux comestibles du Centre, modifiant les modalités de facturation des fluides et autorisé Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

**14) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une autorisation de travaux pour l'embellissement du marché couvert du Centre à Charenton-le-Pont (94).**

**Rapporteur : M. MAZURE**

**Délibération n° 17/011**

Le Conseil Municipal a, à **l'unanimité**, autorisé Monsieur le Maire à déposer une demande d'autorisation de travaux en vue de rénover le marché du Centre à Charenton-le-Pont.

**15) Modification du bénéficiaire de la Déclaration d'Utilité Publique relative à l'immeuble 5 rue Pasteur.**

**Rapporteur : M. GAILHAC**

**Délibération n° 17/012**

Le Conseil Municipal a, à **l'unanimité des voix exprimées (1 abstention – groupe « Charenton Ambition »)**, approuvé le transfert de la Déclaration d'Utilité Publique relative à l'immeuble situé au 5 rue Pasteur à Charenton-le-Pont à l'Etablissement Public Foncier Ile-de-France.

**16) Validation des plans de délimitation et de piquetage de la parcelle située au 8 avenue Anatole France**

**Rapporteur : M. GAILHAC**

**Délibération n° 17/013**

Le Conseil Municipal a, à **l'unanimité des voix exprimées (3 abstentions – groupe « Charenton avant Tout »)**, validé les plans de délimitation de la parcelle M n°159 et de piquetage fixant les limites des parcelles M n°159 – M n°129 – M n°160.

**17) SIPPAREC – Adhésion à la compétence développement des énergies renouvelables**

**Rapporteur : M. BENOIT**

**Délibération n° 17/014**

Le Conseil Municipal a, **à l'unanimité**, décidé d'adhérer à la compétence « Développement des énergies renouvelables » prévue à l'article 6 bis des statuts du SIPPAREC.

**18) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une demande de permis de construire sur la parcelle cadastrée Q161, sise 54-56 avenue Gambetta à Maisons-Alfort, pour la modification des bâtiments modulaires à usage de locaux sportifs provisoires.**

*Point retiré de l'ordre du jour.*

**19) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une Déclaration Préalable pour le changement des menuiseries d'une crèche sise 9 bis rue Victor Basch à Charenton-le-Pont.**

**Rapporteur : M. CRON**

**Délibération n° 17/015**

Le Conseil Municipal a, **à l'unanimité**, autorisé Monsieur le Maire à déposer la déclaration préalable de travaux en vue de changer les menuiseries de la crèche située au 9 bis rue Victor Basch à Charenton-le-Pont.

**20) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le contrat de concession de service public pour le stationnement en ouvrages et de surface avec l'entreprise DORNIER.**

**Rapporteur : M. TURANO**

**Délibération n° 17/016**

Le Conseil Municipal a, **à la majorité (1 voix contre – groupe « Pour Charenton, l'Humain et l'Ecologie » et 3 abstentions – groupe « Charenton avant Tout »)** approuvé le choix de la société DORNIER en tant que concessionnaire du service public de stationnement payant en ouvrages et sur voirie de la Ville de Charenton du 3 avril 2017 au 2 avril 2025 et autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat de concession afférent.

**21) Note d'information sur la convention d'adhésion à l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris »**

**Rapporteur : M. GAILHAC**

Le Conseil Municipal a pris acte de cette information.

**22) Présentation du protocole de collaboration entre la Ville de Charenton-le-Pont et Grand Paris Aménagement.**

**Rapporteur : M. GAILHAC**

Le Conseil Municipal a pris acte de cette information.

**23) Vœu de soutien à la candidature de la France pour l'organisation de l'Exposition Universelle 2025.**

**Rapporteur : M. GICQUEL**

**Délibération n° 17/017**

Le Conseil Municipal a, **à l'unanimité**, décidé :

- de se mobiliser en faveur du projet EXPOFRANCE 2025 destiné à appuyer la candidature de la France à l'organisation de l'Exposition universelle de 2025
- de soutenir les démarches du Conseil départemental pour valoriser la candidature du Val-de-Marne
- de mettre en valeur les sites du 94 qui pourraient être retenus dans le cadre de l'exposition Universelle de 2025, notamment Charenton-le-Pont et les villes limitrophes.

Fin de séance : 22h50